

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Commission permanente du 12 décembre 2017

Mardi 12 décembre 2017

La Commission Permanente du Conseil Régional s'est réunie ce mardi 12 décembre 2017, sous la présidence de Didier Robert, à l'Hôtel de Région Pierre Lagourgue. Les conseillers régionaux ont examiné et voté plus de 200 rapports sur lesquels s'étaient préalablement prononcées les commissions sectorielles dans les domaines de l'éducation, de la formation, de l'économie, des grands chantiers, du développement durable, du logement, de l'économie circulaire, des chantiers routiers, du tourisme...

UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS

Formation professionnelle

La Commission a validé le projet d'Accord Cadre de développement de l'emploi et des compétences pour la petite enfance pour la période 2017-2020. Cette convention se déroule sur trois ans et concerne le champ d'accueil de la petite enfance, de la naissance à 3 ans, que ce soit l'accueil collectif, individuel et les gardes d'enfants à domicile.

Les conseillers régionaux ont émis un avis favorable sur la proposition d'avenant N° 2 à la convention de financement 2016-2017 signée avec le Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels (FPSPP), relative aux heures de formations financées pour les demandeurs d'emploi dans le cadre du compte personnel de formation (CPF), mobilisant ainsi une enveloppe complémentaire de **3 006 135 €**.

Les élus de la Commission ont validé le programme de formations BTP 2017-2018, comportant 7 actions pour un effectif prévisionnel de 114 stagiaires, un volume de 42 855 heures/stagiaires et un coût global de **703 627,75 €**.

C'est une enveloppe de **1 300 000 €** qui a été attribuée à l'Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers de La Réunion (AGCNAM) pour la mise en œuvre de son programme de formations 2017-2018.

La Commission a validé :

- le programme de formations TIC 2017-2018 qui se compose de 5 actions pour un effectif prévisionnel de 66 stagiaires, un volume de 35 100 heures/stagiaires et un coût global de **435 438€**.
- le programme de formations Tourisme/Hôtellerie/Restauration 2017-2018 comportant 7 actions pour un effectif prévisionnel de 185 stagiaires, un volume de 15 700 heures/stagiaires et un coût global de **296 015€**.
- le programme de formations Intra entreprises proposé par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion, pour l'année universitaire 2017/2018 à hauteur de **571 756,35 €**
- le programme de formations Tremplin vers l'emploi (TVE) pour 2017, couvrant les 4 micro-régions pour un effectif prévisionnel de 272 stagiaires et un coût global de **1 267 880 €**
- le programme de Formations Pêche 2017, présenté par l'École d'Apprentissage Maritime (EAM) pour un effectif de 42 stagiaires, un volume horaire de 12 390 heures/stagiaires et un coût global de **205 002,35 €**.

60 000 € sont attribués à OPCALIA pour la mise en œuvre de la formation « Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives » (POEC), dans les secteurs Hôtellerie-Restauration-Tourisme et Numérique pour la période 2017-2018.

Les conseillers régionaux ont attribué une enveloppe de **320 050,34 €** au CFA Académique pour la mise en œuvre de son programme apprentissage 2017.

La Commission a voté une subvention de **632 202 €** à destination de la Cité des Métiers pour la mise en œuvre de son programme d'activités 2017, dans le cadre du PO FSE 2014-2020.

Dans le cadre du POE FSE 2014-2020 et du Contrat de Plan État-Région 2015-2020, les conseillers régionaux ont attribué au CARIF-OREF :

- une subvention globale de **712 934,31 €** pour la mise en œuvre de la Mission d'Appui à la Prévention et à la Lutte Contre l'Illettrisme et à la Validation des Acquis et de l'Expérience, au titre de l'année 2017
- une subvention de **917 836 €** pour la mise en œuvre de son programme d'activités 2017 Missions de Base.

Une enveloppe de **54 412,31 €** a été attribuée à l'ARVISE-ARACT pour la mise en œuvre de son programme d'activités 2017, au titre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020. L'Association Réunionnaise pour la Valorisation des Initiatives Socio-économiques est au service des entreprises de La Réunion et des partenaires sociaux régionaux.

La Commission a attribué à la SPL-AFPAR (l'Association Assistance à la Formation Professionnelle des Adultes de La Réunion) :

- une subvention de **29 459,09 €** au titre de son programme 2017 de formation en VAE (Validation des Acquis et de l'Expérience)
- une subvention de **117 010,98 €** pour la mise en œuvre de son programme apprentissage 2017
- une subvention de **1 683 969,98 €** pour son programme d'équipement 2017.

16 400 € sont votés en faveur de l'Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale – Océan Indien, pour la mise en œuvre de la formation 2017 d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale.

Les élus de la Commission ont validé la mise en œuvre du dispositif « Aide aux Petits Équipements » en faveur des apprentis relevant de la campagne d'apprentissage 2017 pour un montant de **412 918 €**.

18 000 € ont été accordés au Centre Régional d'Information Jeunesse Réunion (CRIJ) pour la réalisation de son action de « Structuration d'un réseau de proximité d'information jeunesse pour l'éducation au choix informationnel » inscrite au plan d'actions du PIA Jeunesse.

Les conseillers régionaux ont attribué une subvention de **830 914 €** pour le programme d'activités de l'École de Gestion et de Commerce de la Réunion, proposé par la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, au titre de l'année universitaire 2017/2018.

Éducation

Une subvention de **25 000 €** est attribuée à l'Académie de La Réunion au titre de la contribution de la Région à la gestion de l'ENT METICE (Espace Numérique de Travail de l'Académie) pour l'année 2017.

La Commission a engagé une enveloppe d'un montant de **12 400 €** au titre du projet « Lycéens Consom'acteurs citoyens » dans le cadre de l'appel à projet du Ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt sur le Programme National de l'Alimentation.

Une enveloppe de **10 000 €** est accordée à la Maison de l'Architecture de La Réunion sur le reliquat de subvention 2015/2016, ainsi qu'une subvention d'un montant de **35 000 €** pour la mise en œuvre du programme d'actions 2018.

Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe d'un montant de **1 500 000 €** en faveur de l'Université de La Réunion pour le financement du premier équipement dans le cadre de la construction du Campus Santé sur le site de Saint-Pierre.

Ce sont **865 194 €** qui ont été votés au titre d'enveloppes complémentaires pour la clôture de la session 2016-

2017 et la mise en œuvre de la session 2017-2018 des aides et allocations en faveur des étudiants inscrits à La Réunion.

Les conseillers régionaux ont approuvé la demande de subvention de l'Université de La Réunion en faveur de l'UFR de Droit et d'Économie au titre de l'année universitaire 2017/2018, pour le dispositif d'aide aux étudiants relatif au parcours préparatoire aux concours des trois fonctions publiques, pour un montant de **21 131 €**.

Les élus de la Commission ont validé la mise en place d'un concours auprès des lycées publics et privés pour l'année scolaire 2017/2018, ainsi qu'une enveloppe de **50 000 €**.

Réhabilitation des lycées

Les élus de la Commission ont validé :

- la mise en place d'un financement complémentaire de **1 800 000 €** pour la réalisation des études et des travaux de la phase 2 relatifs à l'opération de réhabilitation du lycée Roches Maigres à Saint-Louis
- la mise en place d'un financement complémentaire de **386 239 €** pour la réalisation des travaux de réhabilitation du lycée Saint-Paul IV
- la réhabilitation et l'extension du CFA Léon Legros de Sainte-Clotilde pour un montant de **22 177 841,22 €**
- un financement complémentaire de **400 000 €** pour la réalisation des travaux de rénovation du réseau d'eau potable et incendie au lycée Leconte De Lisle à Saint-Denis.

Une dotation exceptionnelle d'équipement d'un montant de **900 000 €** a été votée pour la mise en œuvre de la 2^{ème} tranche d'équipement du lycée Nord (Bois de Nèfles Saint-Denis) visant à préparer la rentrée scolaire 2018-2019.

Les conseillers régionaux ont approuvé les avenants aux conventions de mandat de la SPL Maraina, suite aux modifications de programme et aux prestations supplémentaires demandées, pour les lycées Ambroise Vollard, Boisjoly Potier, Isnelle Amelin ainsi que pour le Centre des Eaux Douces, correspondant à un montant global de **100 091,25€**.

Mobilité

Les conseillers régionaux ont voté une enveloppe de **25 000 €** pour le règlement de la cotisation de la Région au Comité National d'Accueil des Réunionnais en Métropole « CNARM » au titre de l'exercice 2017.

La Commission a approuvé l'engagement d'une enveloppe complémentaire de **1 000 000€** relatif au dispositif « Allocation de Première Installation (Métropole-Europe) » au titre de l'année universitaire 2017/2018.

Le financement des projets de voyages pédagogiques et des projets de voyages spécifiques dans le cadre du programme « Aide aux voyages pédagogiques » au titre de l'année 2017 – 3^{ème} volet a été approuvé pour un montant de **12 310 €**.

Une subvention complémentaire globale de **34 050€** a été votée au bénéfice du lycée Bellepierre dans le cadre du dispositif de Stages d'Entreprise Hors Académie (S.E.H.A) de 2015 à 2017.

Une enveloppe complémentaire de **500 000€** a été approuvée pour le dispositif « Bourse de la Réussite » au titre de l'année universitaire 2017-2018.

Les conseillers régionaux ont approuvé le dispositif de continuité territoriale au titre de l'année 2018 et l'engagement d'un montant de **200 000€** pour le financement de la plate-forme du numéro vert : 0800 0974 00.

La Commission a approuvé les cadres d'intervention des dispositifs spécifiques de mobilité éducative en faveur des lycéens et des étudiants pour le deuxième semestre de l'année universitaire 2017-2018 à hauteur de **419 613,70 €**.

Apprentissage

Dans le cadre des programmes apprentissage 2017, les conseillers régionaux ont voté une subvention :

- de **6 593 968€** en faveur du CFA Commerce et Services – Industrie en BTP et **3 299 940,79 €** en faveur du CFA Hôtellerie – Restauration,
- de **10 689 689,11 €** en faveur de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion (CMAR),
- de **1 150 000 €** au CFA Agricole de Saint Joseph.

Les élus de la Commission ont approuvé :

- l'attribution d'une subvention de **89 318 €** à l'Université de La Réunion pour l'accompagnement du Pôle de l'Entrepreneuriat Étudiant de La Réunion (P2ER) au titre de l'année 2017,
- l'universitarisation des formations paramédicales 2017-2018 et le versement de **408 390,55 €** à l'Université de La Réunion pour les interventions de l'UFR Santé,
- le programme de formation du secteur sanitaire 2017 proposé par le CHU à hauteur de **8 967 665,31 €**,
- le programme de formations liées aux métiers de l'image, du son et des nouvelles technologies 2017-2018 de l'Institut de l'Image de l'Océan Indien (ILOI) à hauteur de **1 599 084 €**,
- le programme de Formations Professionnelles des Adultes 2017 mis en œuvre par la SPL AFPAR pour un volume d'heures stagiaires de 1 032 000 heures et de 2 215 stagiaires et un coût global de **20 833 562,94 €**,
- la création du passeport réussite sous la coordination du CARIF – OREF à hauteur de **624 000 €**,
- la poursuite de la mise en œuvre du dispositif "Chèque Formation Réussite" à hauteur de **3 200 000€**,
- le programme d'équipement des centres de formation continue et des centres de formation relevant du secteur sanitaire et social pour 2017 à hauteur de **1 292 769,74 €**.

Les conseillers régionaux ont approuvé l'attribution d'une subvention de **1 200 101,59 €** au CFA Agricole de Saint Paul pour la mise en œuvre de son programme apprentissage 2017.

De même, une subvention de **344 170,70 €** est votée en faveur du CFA de la Fédération des Maisons Familiales et Rurales pour la mise en œuvre de son programme apprentissage 2017.

GRANDS CHANTIERS

Chantiers routiers

Ce sont **100 000 €** qui sont votés pour le lancement des études concernant la réhabilitation/mise aux normes des bâtiments occupés par les services de la Direction Régionale des Routes à Saint-Denis.

Les élus de la Commission ont agréé la mise en place d'une autorisation de programme complémentaire de **700 000 €** sur le budget d'exploitation de la DEER, suite à l'éboulement survenu sur la Route du Littoral au PR 8+000 le 14 mars 2017.

Les conseillers régionaux ont approuvé le financement :

- du projet d'aménagement du carrefour entre la RN3, le chemin David Moreau et la rue des Tamarins à Saint-Benoît à hauteur de **1 500 000 €**,
- du projet d'éclairage des deux tunnels principaux de la RN5, route de Cilaos à hauteur de **25 000 €**,

La mise en place d'une autorisation de programme de **400 000 €** sur l'opération « RN5 Saint-Louis / Cilaos – Aménagement de la route de Cilaos à moyen et long terme » a été votée. Objectif : engager des études sur les sections de RN5 pouvant être aménagées et permettre d'envisager une réalisation phasée des aménagements.

Les conseillers régionaux ont approuvé :

- la mise à disposition par la Région, et sa gestion par la Commune de Salazie, d'un pont provisoire (dit de secours) mis en place sur une voie communale, dans le cadre d'une opération visant à rouvrir l'exploitation des cryptomérias du massif de Terre Plate à Hell-Bourg pour alimenter en matière première les Scieries de Bourbon,
- la passation d'une convention de financement avec la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), sur le projet de liaison entre le Col de Bellevue et Saint-Pierre à hauteur de **600 000 €**,

– une enveloppe de **300 000 €** pour réaliser une aire de covoiturage à proximité de l'échangeur Lagourgue à Saint-André.

Logements sociaux

Les conseillers régionaux ont validé les demandes de garantie d'emprunt des prêts sur fonds d'épargne, contractées par les bailleurs sociaux auprès de la CDC, pour un montant global s'élevant à **2 566 115€**. Le montant global des opérations étant de 34 214 885€ pour 318 logements de types LLTS et LLS.

La Commission a approuvé l'octroi de la garantie régionale à hauteur de 7,5 % pour :

- l'opération de la SHLMR : ZACA 90 – LLTS à Saint- Denis pour un montant de **853 585€**,
- l'opération de la SHLMR : BANIAN 24 LLS à Sainte-Marie pour un montant de **138 388€**,
- l'opération de la SHLMR : CORYLUS 12 LLS à Saint- Denis pour un montant de **46 614€**,
- l'opération de la SHLMR : AMARANTE 61 LLTS à Saint- Denis pour un montant de **325 425€**,
- l'opération de la SODIAC : OPALE 24 LLTS à Saint- Denis pour un montant de **245 402€**,
- l'opération de la SODIAC : BOIS BLEU 27 LLTS à Saint- Denis pour un montant de **283 994€**,
- l'opération de la SEMAC : JULIETTE 22 LLTS à Saint-André pour un montant de **236 902€**,
- l'opération de la SEMAC : PERLE DE JASMIN 39 LLTS à Bras-Panon pour un montant de **287 294€**,
- l'opération de la SEMAC : Z'IRONDELLES 19 LLTS à Saint-Benoît pour un montant de **148 511€**.

Les élus de la Commission ont approuvé le versement d'une subvention FEDER de **73 818,22 €** à la SEMADER, pour un dossier d'installation de dispositif d'eau chaude solaire sur le territoire du TCO à destination des logements des résidences « Évariste de Parry » au Port.

Transports

La Commission a validé le projet de cahier des charges de l'étude technique, juridique et financière pour la gestion et l'exploitation des gares routières et pôles d'échanges actuels et futurs, ainsi que sur l'engagement de **150 000€**.

Plan de Relance Régional

La Commission s'est prononcée favorablement sur l'engagement d'une enveloppe maximale de **400 000€**, soit une aide forfaitaire de 520 €/ha visant à soutenir la filière letchi dans le cadre d'un plan de relance.

LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES

Face au risque d'impact très négatif sur le tissu économique local, les élus de la Commission ont décidé de suspendre la mise en œuvre de la subvention de 475 000 € à ARCELOR MITTAL REUNION au titre de l'année 2017. En effet, la situation exceptionnelle et le plan de licenciement prévu au sein de l'entreprise auront un impact direct sur l'emploi à La Réunion et un impact indirect sur les petits artisans et les entreprises locales, alors même que le FEDER exige le maintien des emplois.

Les conseillers régionaux ont approuvé le versement d'avances sur subventions, au titre de l'année 2018, aux partenaires récurrents de la collectivité, à hauteur de **14 675 784,08 €**.

Développement économique

La Commission a approuvé l'attribution d'une enveloppe financière globale de **488 061,50 €** en faveur de 23 structures au titre des « Manifestations à caractère économique » pour l'année 2017.

Une subvention de **108 000€** est attribuée à Réunion Active au titre du soutien au Dispositif Local d'Accompagnement (DLA).

Une subvention de **20 000 €** est attribuée à la Société Ekonov qui a pour vocation de servir de groupement d'employeurs. Celle-ci met à disposition des emplois et des compétences auprès de structures de l'Économie

Sociale et Solidaire (compétences administratives et financières, RH, gestion de projet).

La Commission s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention régionale d'un montant de **25 000€** à la SCIC Ecolange au titre de son programme d'actions 2017. Ecolange 974 est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC), qui œuvre, à travers la production de changes lavables, dans le développement durable, l'économie circulaire et l'insertion professionnelle.

Ce sont **90 000€** qui ont été votés en faveur du Centre de Ressources aux Groupements d'Employeurs (CRGE) au titre de son programme d'actions 2017.

Une enveloppe de **91 000€** est attribuée à l'association Réunion Active au titre de son programme d'actions 2017. Cette dernière a pour vocation de faciliter l'accès au crédit bancaire des entreprises, des structures d'insertion par l'Économie et des structures solidaires, ayant un projet d'activité économique pour lequel l'accès au prêt bancaire est rendu difficile, voire impossible du fait de l'absence de garantie, de solvabilité, et de fonds propres.

Les conseillers régionaux ont voté l'attribution d'une subvention globale de **600 000€** en faveur des organisations de producteurs SCA FRUITS DE LA RÉUNION, SCA COOP ANANAS RÉUNION, SA BOYER RÉUNION et SICA-TR, pour leurs expéditions de fruits sur l'année 2017.

Une enveloppe de **2 000 000€** est votée dans le cadre de la participation de la Région Réunion au Fonds RUN CROISSANCE 2.

25 000 € sont attribués à l'association Arts et Traditions pour l'organisation du « Marché de Noël 2017 » à Saint-Denis.

Tourisme

Les conseillers régionaux ont approuvé une subvention globale de **230 670 €** en faveur de l'association « Îles Vanille » pour la mise en œuvre d'un programme d'actions complémentaires au titre de l'année 2017.

La Commission a approuvé l'adhésion de la Région Réunion au nouveau « Club croisière de La Réunion » en sa qualité de membre de droit, pour une cotisation annuelle s'élevant à **1 000 €**.

Une subvention de **40 000 €** a été attribuée à l'association « Plein Air », pour l'organisation de la 10ème édition de la manifestation « Golf Mick's Friends Pro Am 2017 ». Parmi les objectifs de cette manifestation : promouvoir l'île de La Réunion dans la zone océan Indien, en France métropolitaine et en Suisse. En association avec l'IRT, la promotion de la destination est faite sur des supports visibles lors des remises des prix et/ou concerts, et démocratiser le golf auprès des plus jeunes et de toutes les catégories socio-professionnelles locales.

C'est une enveloppe globale de **81 000€** qui a été votée pour la mise en place de Webcams touristiques et leur exploitation, sur une durée d'un an et demi, sur certaines zones de l'île.

Le marché de maintenance des outils de réservation de la plate-forme de tourisme numérique régionale a été renouvelé sur une durée de deux ans, pour un montant de **120 000 €**.

Les conseillers régionaux ont attribué :

- une subvention de **11 010,19 €** à l'APMNEST pour la mise en œuvre de son Atelier et Chantier d'Insertion « Zone de loisir touristique des berges de la Rivière des Roches »,
- une subvention de **230 313,28 €** en faveur de la SAS « Villa Romeo », pour la réalisation de 5 chambres d'hôtes et d'une table d'hôtes, labellisées « Clévacances » à l'Etang-Salé-les-Hauts.

FEDER

La Commission a approuvé l'attribution de subventions à la Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, au titre de ses programmes d'actions 2017 : une enveloppe globale de **890 117,30€** (fonds FEDER)

et une enveloppe globale de **198 821,67€** (fonds propres).

Dans le cadre du PO FEDER 2014-2020, les conseillers régionaux ont approuvé l'attribution d'une subvention :

- de **305 499,37€** aux entreprises LACROIX OCÉAN INDIEN, SODEO et COCO CANNELLE, au titre de la fiche action 8.02 « Compensation des surcoûts de transports – Volet 2 – Intrants productifs »,
- de **64 497,09 €** à la SA FCI AQUATECHNOLOGY, au titre de la fiche action 8.02 « Compensation des surcoûts de transports – Volet 2– Intrants productifs », pour une période de trois ans (2015-2017),
- de **2 000 000€** à la SNC CASCADE /SARL PIERRE LOTI (FEDER : 1 600 000€ ; RÉGION : 400 000€) au titre de la fiche action 3.02 « Aides aux investissements pour la création des entreprises – volet tourisme », pour la création d'un hôtel 3* de 80 chambres à Saint-Denis,
- de **1 549 148,31 €** à la SEDRE (FEDER : 1 239 318,65 € ; RÉGION : 309 829,66 €), au titre de la fiche action 8.01 Création d'immobiliers d'entreprises et de zones d'activités économiques (volet ITI CASUD), pour la création de la ZAE les Flamboyants sur la Commune du Tampon,
- de **64 300€** à la « CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA RÉUNION » (FEDER : 51 440€ ; RÉGION : 12 860€) au titre de la fiche action 3.14 « Veille stratégique », pour la réalisation d'une étude des prix pratiqués entre acheteurs et entreprises de construction dans le logement social à La Réunion,
- de **380 793,36 €** à la SAS BOURBON PLASTIQUES EMBALLAGE (FEDER : 304 634,69 € ; RÉGION : 76 158,67 €) au titre de la fiche action 3.06 « Aides aux Investissements pour le développement des entreprises – Volet Industrie – Artisanat », pour son programme d'investissements relatif aux ateliers impression, soudure de sacs, extrusion et régénération
- de **235 898,24 €** à la SAS EXODATA (FEDER : 188 718,59 € ; RÉGION : 47 179,65 €) au titre de la fiche action 3.01 « Aides aux investissements pour la création des entreprises – Volet Numérique », pour le projet intitulé « Mise en place d'une solution d'hébergement informatique et de services associés »,
- de **25 230,96 €** à la SARL NEMETIS (FEDER : 20 184,77 € ; RÉGION : 5 046,19 €) au titre de la fiche action 3.07 « Aides au développement des entreprises – Volet Numérique », pour le projet intitulé « Cloud – Offre de services dédiée aux TPE-PME », ainsi qu'une enveloppe de **24 000€** (FEDER : 19 200€ ; RÉGION : 4 800€) au titre de la fiche action 3.09 « Renforcement de l'Encadrement dans l'Entreprise »,
- de **350 000€** à GREEN MASCAREIGNES TECHNOLOGIES (FEDER : 280 000€; RÉGION : 70 000€) au titre de la fiche action 1.15 « Soutien aux projets innovants des entreprises », pour le projet « CARB'EAU CLEAN »,
- de **576 746€** à l'Université de La Réunion (FEDER : 461 396,80 €; RÉGION : 57 674,60 €; ÉTAT : 57 674,60 €) au titre de la fiche action 1.10 « Promouvoir les projets de recherche et d'innovation contribuant à une meilleure efficacité énergétique et à la valorisation des énergies renouvelables »,
- de **483 840€** (FEDER) à la Région Réunion, au titre de la fiche action 1.06 « Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance – Allocations Régionales de Recherche », pour le projet Allocations Régionales de Recherche de Doctorat – Session 2016,
- de **71 907,03 €** à l'Université de La Réunion (FEDER : 57 525,62 €; RÉGION : 14 381,41 €) au titre de la fiche action 1.16 « Renforcer l'effort en RDI des entreprises par le recrutement des jeunes diplômés », pour le projet MAROONER,
- de **10 502 000,10 €** (FEDER : 8 000 000€; RÉGION : 652 110€, et ÉTAT :1 850 000€) au titre de la fiche action 1.01 « Soutenir les infrastructures liées à la recherche, au développement technologique et à l'innovation (RDI), pour le projet « Construction des locaux de l'UFR Santé » sur le site de Saint-Pierre,
- de **1 580 116,46 €** en faveur du GCS TÉSIS au titre de la fiche action 2.05 « Développement des services de télésanté » pour le projet « IMAGERIE »,
- de **4 885 000€** à l'Université de La Réunion pour les travaux de construction des locaux de l'UFR SANTÉ sur le site de Saint-Pierre phase I Volet « Études (phase1 et 2) et travaux/1er équipement (phase 1),
- de **13 201 037€** (FEDER : 8 338 500€ et RÉGION : 2 744 500€) à l'Université de La Réunion, dans le cadre du projet intitulé : Construction des locaux de l'ESIROI et de deux départements de l'IUT sur le site de Terre Sainte à Saint-Pierre – volet « Travaux et 1er équipement »,
- de **111 509,85 €** à la Commune de Trois Bassins afin de cofinancer le projet de « Mise en accessibilité des maisons de quartier », qui sont chacune situées à : Montvert, Piveteau et Bois de Nèfles,
- de **1 358 799,83 €** à la Commune de Trois Bassins, au titre du cofinancement de la reconstruction du gymnase Denis Pothin,
- de **70 000€** à la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) pour financer une étude « Élaboration de la Stratégie Territoriale de Développement Urbain Durable Intégré (STDUDI) dans le cadre des ITI »,
- de **936 468,60 €** à la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS), afin de cofinancer le

projet de « Réalisation de 4 aires de loisirs sur la Commune de Cilaos », qui seront respectivement situées à Mare Sèche, Bras Sec, Palmiste Rouge et Mare à Joncs,

- de **12 883 303,81 €** (FEDER : 10 306 643,05 €; RÉGION : 2 576 660,76 €) au CIRAD, au titre de la fiche action 1.03 « Soutien des activités de recherche agronomique »,
- de **756 777,88 €** (FEDER : 605 422,30 €; RÉGION : 75 677,79 €) à QUALITROPIC au titre de la fiche action 1.14 « Soutien aux pôles d'innovation » pour le projet « PROGRAMME D' ACTIONS 2017 »,
- d'une subvention de **181 968,22 €** à Hydrô Réunion (FEDER : 145 574,58 €; RÉGION : 18 196,82 €, ÉTAT : 18 196,82 €) au titre de la fiche action 1.11 « Programmes de recherche liés au projet du Pôle Mer Réunion », pour le projet BICHICAM 2, et une seconde enveloppe de 26 838€ (FEDER : 21 470,40 €; RÉGION : 2 683,80 €, ÉTAT : 2 683,80 €) au titre de la fiche action 1.11 « Programmes de recherche liés au projet du Pôle Mer Réunion », pour le projet Calibiome,
- d'une subvention d'un montant de **2 338 099,11 €** au Territoire de la Côte Ouest (TCO) (FEDER : 1 870 479,29 €; RÉGION : 467 619,82 €) pour la réalisation de l'opération « Extension de la Zone d'Activités de la Pointe des Châteaux » sur la Commune de Saint-Leu,
- d'une aide de **29 823,68 €** (FEDER : 23 858,94 €; RÉGION : 5 964,74 €) au titre de la fiche action 3.05 « Aides au développement des entreprises – Volet Tourisme », en faveur de la SARL BIC FRÈRES pour le projet de rénovation et modernisation du restaurant « Le Bongo »,
- d'une subvention de **25 780€** (FEDER : 20 624€; RÉGION : 5 156€) au titre de la fiche action 3.09 « Renforcement de l'encadrement dans l'entreprise », en faveur de la SARL « CRYO RUN » pour le recrutement d'un responsable marketing,
- d'une subvention de **2 625 000 €** (FEDER : 2 450 000 € – Région : 175 000 €), au titre de la fiche action 5.09 « Aménagements et équipements de sites touristiques publics », à la Communauté Intercommunale des Villes Solidaires pour l'opération d'aménagement de l'arrière plage de Grand-Anse,
- d'une subvention de **54 208,61 €** (FEDER : 43 366,89 €; RÉGION : 10 841,72 €) au titre de la fiche action 3.03 « Aides aux Investissements pour la création d'entreprises – Volet Industrie – Artisanat », en faveur de la SARL SO GOOD, pour la création d'une unité de fabrication de yaourts glacés, crèmes et divers produits,
- d'une subvention de **1 500 000€** (FEDER : 1 200 000€; RÉGION : 300 000€) au titre de la fiche action 3.03 « Aides aux Investissements pour la création d'entreprises – Volet Industrie – Artisanat », en faveur de la SAS SOLYRUBB, pour la création d'une unité de fabrication de produits manufacturés à base de caoutchouc recyclé au Port.

La Commission a approuvé le rapport relatif aux deux études à mi-parcours de la mise en œuvre du PO FEDER 2014-2020 à hauteur de **160 000 €**.

C'est une enveloppe globale de **2 000 132,61 €** qui est attribuée à la Région Réunion pour le projet « Réalisation de la Voie Vélo Régionale entre les communes du Port et de La Possession » et « RN2 – aménagement d'une piste cyclable entre Sainte Suzanne et la Ravine des Chèvres ».

Les élus de la Commission ont approuvé une enveloppe globale de **1 765 159,52€** (FEDER : 1 530 093,37 € / RÉGION : 235 066,15 €) en faveur de la SIDR, SEMAC, SEMADER, SODIAC et CINOR, pour quinze dossiers d'installation de dispositifs d'eau chaude solaire.

Une enveloppe globale de **6 876 414,04 €** a été attribuée à la commune de Saint-Leu pour la construction d'une usine de potabilisation à Maduran, de sa chaîne de transfert des eaux traitées et de ses réservoirs de stockage. Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'OT 6 « Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources » et de la fiche action 5.06 « Création et extension d'usines de potabilisation de l'eau » du Programme Opérationnel Européen FEDER 2014-2020.

Les conseillers régionaux ont attribué :

- une enveloppe globale de **56 213,25€** à la commune de Saint-Benoît pour l'Aménagement d'infrastructures de sécurisation des personnes, secteur Îlet Danclas,
- une enveloppe de **131 650,26 €** à la CINOR pour la réalisation des travaux d'urgence pour la protection des berges de la Rivière des Pluies au droit de la RD45 contre les crues.

Ces projets s'inscrivent dans l'Objectif Thématique (OT5) « Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques » et la fiche Action « 8-03 : Programme de gestion des risques d'inondation (PGRI) : actions de prévision, prévention et protection ».

Une subvention de **1 890 000€** a été attribuée au Département de La Réunion pour la Mise au gabarit hydraulique de six ouvrages de la route de Bois Court (RD70). Ce projet s'inscrit dans l'Objectif Thématique (OT5) « Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques » et la Fiche Action « 5.01 Suppression des points noirs dans les réseaux routiers essentiels ».

La Commission s'est prononcée favorablement sur l'attribution d'une subvention d'un montant global de **24 000 000€** (5 000 000€ au titre de la fiche action 3.04 « Mise en place d'outils de financement adaptés au lancement des entreprises » et 19 000 000€ au titre de la fiche action 3.19 « Mise en place d'outils de financement adaptés au développement des entreprises »), en faveur de la RÉGION RÉUNION.

C'est une enveloppe de **52 728,32 €** qui est attribuée à l'entreprise individuelle LE JARDIN SUSPENDU, au titre de la fiche action 6-4-2 « Hébergements touristiques et restauration privée dans les hauts » du PDRR FEADER 2014-2020, en faveur de l'aménagement au rez de jardin d'une villa, d'un gîte touristique labellisé « Clés Vacances » à Beaumont Sainte-Marie, au titre de la contrepartie nationale au FEADER.

Les élus de la Commission ont approuvé les demandes d'ajout d'intrants dans la liste des principaux produits nécessaires à la production des entreprises BOURBON PLASTIQUES EMBALLAGE, ROYAL BOURBON INDUSTRIES et ISOPLAST, les projets respectant les dispositions de la fiche action 8.02 « Compensation des surcoûts de transports – Volet 2 – Intrants productifs ». De ce fait, une subvention FEDER supplémentaire de **50 000€** est votée en faveur de la SARL ISOPLAST.

Dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, la Commission a approuvé :

- l'attribution d'une subvention globale de **330 579,76 €** (FEDER : 264 463,80 €; RÉGION : 33 057,98 €; ÉTAT : 33 057,98 €) au titre de la fiche action 1.09 « Valorisation économique de la biodiversité tropicale », du POE FEDER 2014-2020 au GIP CYROI et au Conservatoire Botanique National de Mascarin,
- l'attribution d'une subvention de **323 978,60 €** à l'Université (FEDER : 259 182,88 €; RÉGION : 32 397,86 €, ÉTAT : 32 397,86 €) au titre de la fiche action 1.11 « Programmes de recherche liés au projet du Pôle Mer Réunion », pour le projet Calibiome,
- l'attribution d'une subvention de **394 796,20 €** à l'association « DESIBER » (FEDER : 315 836,96 €; RÉGION : 78 959,24 €) au titre de la fiche action 1.09 « Valorisation économique de la biodiversité tropicale », pour le projet MEBIOPAM,
- l'attribution d'une subvention de **283 225,46 €** à l'Association Sciences Réunion (FEDER : 226 580,37 €; RÉGION : 56 645,09 €) au titre de la fiche action 1.12 « Développer les outils de promotion de la CSTI ».

LEADER

Les conseillers régionaux ont approuvé le résultat de l'appel à projet du dispositif d'avance sur subvention et le versement sur les livres de la SOFIDER d'une dotation de **350 000€** destinée à la constitution du fonds de garantie LEADER 2014-2020.

LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Maîtrise de l'énergie

Les conseillers régionaux ont approuvé le programme de travaux et le bilan financier du projet « Consortium RH2D » (Réhabilitation Habitat Développement Durable) porté par les lycées Bois d'Olives, Roches Maigres, Roland Garros et Langevin pour un montant global de **250 000 €**. Objectif pédagogique : réhabiliter énergétiquement et thermiquement un bâtiment.

68 000 € sont votés pour la réalisation des actions de maîtrise de l'énergie prévues sur 10 sites du patrimoine régional : 9 lycées (Nelson Mandela, Georges Brassens, Louis Payen, Jean Hinglo, Jean Joly, Patu de Rosemont, Léon Lepervanche, François de Mahy, Julien de Rontaunay et Ambroise Vollard) et 1 centre de formation (URMA Saint-André).

La Commission a approuvé la mise en révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de La Réunion et la réalisation d'une évaluation environnementale relative à la PPE 2019/2028 pour un montant prévisionnel de **20 000 €**.

Développement durable

75 000 € sont votés dans le cadre de l'achèvement des travaux de nettoyage de l'ancienne usine de vétiver à Petite-Île et de la réalisation d'un diagnostic complémentaire de pollution des sols.

Les élus de la Commission ont validé la demande de l'Observatoire Réunionnais de l'Air (ORA) relative d'une part, au financement de son programme d'actions 2017 à hauteur de **80 847€**, et d'autre part, la signature d'une nouvelle convention pour l'acquisition d'un local.

Économie circulaire

Les conseillers régionaux ont attribué :

– à la Cellule Économique du BTP de La Réunion (CER-BTP) une enveloppe de **30 000 €** relative à son programme d'actions 2017,

– à l'association Eco-Manifestation une enveloppe de **10 892,50€** au titre de ses actions de sensibilisation et d'accompagnement aux changements des comportements pour la prévention, la réduction des déchets et la promotion de l'assainissement écologique.

Ce sont **8 000€** qui ont été votés pour la mise en œuvre des actions de sensibilisation à la réduction des déchets, intégrant le cadre de l'économie circulaire, qui ont eu lieu durant la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets) en novembre dernier.

Réduction du risque requin

Les élus de la Commission ont approuvé le versement d'une subvention de **700 000 €** à la Ville de Saint-Paul pour le financement des nouveaux filets sur ses sites de Roches Noires et de Boucan Canot ainsi que pour l'acquisition d'un dispositif de surveillance en complément du dispositif de sécurisation contre les attaques de requins.

Énergies renouvelables

Les conseillers régionaux ont voté une subvention de **72 416 €** en faveur de l'Université de La Réunion pour la mise en œuvre d'un programme de recherche sur le stockage d'électricité visant à augmenter l'insertion des énergies intermittentes sur le réseau électrique.

Dans le cadre de l'appel à projets lancé par la Région et l'ADEME en avril 2017, les élus de la Commission ont approuvé le versement d'une subvention :

– de **13 335 €** en faveur de la SARL Village Nature pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur le Spa de l'hôtel Lodge Tamarins – Village Nature à La Possession,

– de **12 464 €** en faveur de la SCI MMPRO pour la réalisation d'une centrale photovoltaïque en autoconsommation sur le bâtiment de la boucherie Minatchy à Sainte-Marie.

Une enveloppe de **261 622,50 €** est votée en faveur de NAVAL Énergies pour sa participation au programme de recherche et développement sur l'énergie thermique des mers et l'exploitation du Prototype À Terre Énergie Thermique des Mers (PAT ETM) installé sur le site de l'IUT de Saint-Pierre.

Environnement- recherche

Les actions prévues par l'IPGP/OVVF (Institut de Physique du Globe de Paris/Observatoire Volcanique du Piton de la Fournaise) pour l'année 2017 ont été approuvées à hauteur de **90 000 €**.

Les conseillers régionaux ont approuvé le projet de convention relative aux modalités d'accueil des agents de la Région sur la station de Surveillance de l'Environnement Assisté par Satellites – SEAS-OI pour la période 2017 ainsi que le versement d'une subvention de **30 000 €** en faveur de l'Université de La Réunion, afin de contribuer aux coûts de fonctionnement de la station SEAS-OI au titre de l'année 2017.

Dans le cadre du Programme de Développement Rural 2014/2020 (PDRR), au titre de la mesure 7.6.2 du

FEADER « Connaissance, entretien et préservation du patrimoine naturel et paysager », les élus de la Commission ont approuvé le financement du projet de Saranghi Océan Indien à hauteur de **22 797,07 €**.

La Commission a attribué à Kaz Maron une aide de **10 470 €** pour la réalisation de son projet « Bois d’Koulèr » consistant à réaliser une pépinière avec des espèces endémiques, dans les Hauts de La Saline.

CULTURE

Aide aux communes

Une subvention d’un montant de **100 000 €** est attribuée à la communauté d’agglomération TCO pour la réhabilitation de la buanderie de son Espace Numérique et Artistique.

Soutien aux associations

Les élus de la Commission ont approuvé :

- dans le secteur salles de diffusion, une enveloppe de **629 382,40 €** en faveur de la commune de Trois-Bassins pour l’équipement d’une salle multi-activités (gradins mobiles et matériel son, lumière, backline, structure scénique),
- dans le secteur théâtre et danse, une enveloppe globale de **13 000€** en faveur de 4 associations,
- dans le secteur littérature, une enveloppe globale de **14 207€** en faveur de 5 associations et d’une artiste,
- dans le secteur cultures régionales, une enveloppe globale de **6 000€** à l’Association d’Aide aux Citoyens et du Faire Vivre Ensemble pour l’organisation d’une manifestation dans le cadre de la célébration du 20 décembre, et à l’Association Zoli Zimaz pour la mise en place d’une table ronde sur la symbolique du moringue dans le cadre du 20 Décembre,
- dans le secteur arts plastiques, une enveloppe globale de **21 598€** à 7 associations,
- dans le secteur patrimoine culturel, une enveloppe globale de **14 200 €** au Réseau Canopé pour la réalisation du projet « Les soldats Réunionnais dans le premier conflit mondial – Plate-forme numérique- Les Outre-mer dans le premier conflit mondial », et à 2 autres associations,
- dans le secteur de la musique, une enveloppe de **24 000 €** en faveur de l’association Lo Griyo pour le financement de son projet de diffusion de concerts et d’une résidence artistique, et du Pôle Régional des Musiques Actuelles de La Réunion (PRMA) pour financer le projet « Festival Let’s Dance ».

Centre à Rayonnement Régional

La Commission a voté la mise en place d’une enveloppe financière complémentaire d’un montant de **5 093 000€**, pour l’engagement des marchés de travaux de reconversion du bâtiment « ex CIMENDEF » à Saint-Paul, en Conservatoire à Rayonnement Régional.

SPORT

Les élus de la Commission ont émis un avis favorable sur l’attribution d’une subvention de **50 000 €** en faveur de l’association « Ligue de Golf », pour l’organisation des Internationaux de France Professionnels de double (Open Golf) 2017.

Une subvention globale de **6 000€** est attribuée au Cyclo Club Bénédictins pour l’acquisition de matériel sportif, et à la Ligue Réunionnaise de Karaté pour l’acquisition de matériel sportif.

>> Les conseillers régionaux ont validé les demandes d’avances de **437 950 €** pour le secteur Sport, et de **3 015 814,90 €** pour le secteur Culture.

ÉGALITÉ DES CHANCES

Soutien aux associations

Les conseillers régionaux ont approuvé l'attribution d'une subvention :

- de **5 707 €** au C.E.D.A.A.C.E (Centre Départemental Artistique pour l'Animation et la Culture des Enfants) pour l'acquisition de petits matériels et fournitures nécessaires à la réalisation de ses activités d'expression littéraire et artistique,
- de **3 000 €** à l'association UNIR Océan Indien en vue du co-financement d'un cycle de conférences et de formations sur la laïcité,
- de **15 000 €** à l'association « CHANCEGAL », pour la réalisation de son programme d'actions 2018,
- de **3 800 €** à « l'Association Entraide aux Chômeurs Précaires » afin de favoriser l'insertion socio-professionnelle de personnes en situation de difficulté sociale,
- globale de **31 000 €** à 4 associations œuvrant pour la réalisation d'actions de soutien à la parentalité, en direction de publics en difficulté,
- de **45 000 €** à l'association A.R.A.J.U.F.A, au titre de l'exercice 2018. Cette dernière met en œuvre au plan local la politique d'égal accès au droit pour tous, particulièrement en direction des publics les plus défavorisés.

C'est une enveloppe de **65 000 €** qui a été votée en faveur de l'Agence Régionale des Missions Locales au titre du fonctionnement des plate-formes de suivi et d'appui aux décrocheurs pour les années 2017 et 2018.

La Commission a approuvé l'attribution d'une subvention de **3 000 €** à l'association ORIAPA pour financer en partie les frais afférents à leur colloque « Gérontologie et sociétés de l'Océan Indien : le défi du vieillissement » prévu en mars 2018.

Décrochage scolaire

Une subvention globale de **4 800 €** a été approuvée pour les projets d'accompagnement, d'aide à l'orientation ou de remise à niveau, en direction de jeunes en difficulté et en décrochage tant dans le second degré qu'en apprentissage, porté par les lycées Jean Perrin, Bel Air et Jean Hinglo.

Une subvention de **1 100 €** a été votée à destination du Lycée Jean Perrin de Saint-André, en vue de la réalisation d'une action de prévention de décrochage en formation initiale intitulée « Ti pas, ti pas n'arriver ».

COOPÉRATION RÉGIONALE

Les élus de la Commission ont attribué au CIRAD :

- une enveloppe de **1 382 402,39 €** dans le cadre du projet « TROI : traquer les risques sanitaires dans l'Océan Indien avec une approche One Health » et déposé au titre de la fiche action 1.4 « Soutien des activités de recherche agronomique »,
- une enveloppe de **933 538,33 €** au titre du projet « EPIBIO : Epidémiosurveillance et Biocontrôle dans le Sud-ouest de l'océan Indien » et déposée au titre de la fiche action 1.4 « Soutien des activités de recherche agronomique ».

Ces projets s'inscrivent dans l'axe I du Programme INTERREG OI 2014-2020 qui vise à renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation (TF) dans le cadre de la priorité d'investissement la « Améliorer les infrastructures de recherche et d'innovation (R&I) et les capacités à développer l'excellence en R&I, et assurer la promotion des centres de compétence, en particulier dans les domaines présentant un intérêt européen ».

Les élus de la Commission ont attribué une enveloppe de **411 246,73 €** au CYROI dans le cadre de son projet GINCOMRUN – « Contribution à l'étude des zingibéracées des pays de la ZOI/ caractérisation chimiques et biologiques des extraits provenant du gingembre spécifiques des îles des Comores. », déposé au titre de la fiche action 1.3 « Projets de recherche sur les vulnérabilités des territoires ».

L'Association France Volontaires s'est vue attribuer :

- une subvention globale de **175 408€** dans le cadre de la réalisation du projet « Programme de volontaire de solidarité internationale économique 2017 – volet Transnational »,
- une subvention globale de **576 838€** dans le cadre de la réalisation du projet « Programme de Volontaires de Solidarité Internationale économique 2017 – Volet Transfrontalier »,
- une subvention globale de **110 408€** dans le cadre de la réalisation du projet « Programme de Volontaires de Solidarité Internationale non économique 2017 – Volet Transnational »,
- une subvention globale de **253 184€** dans le cadre de la réalisation du projet « Programme de Volontaires de Solidarité Internationale non économique 2017 – Volet Transfrontalier ».

Les conseillers régionaux ont approuvé le versement d'une aide de **206 426€** au CIEP-CL, relatif au projet intitulé « Programme d'appui réunionnais au Français au Mozambique (PARMOZ) », au titre du Programme de Coopération Territoriale Européenne INTERREG-V 2014-2020 – AXE X « Élever le niveau de compétence collective par le soutien aux actions de formation et d'échanges » – Fiche Action N°X-1 « Soutien au développement de formations initiales, professionnelles et supérieures d'excellence dans l'océan Indien – Volet Transnational ».

Dans le cadre du lancement d'un second appel à projets culturel INTERREG, les élus de la Commission ont voté une enveloppe de **200 000€** désormais allouée à la mesure 8-2, permettant ainsi de pouvoir sélectionner des projets structurants à l'échelle de l'océan Indien afin de valoriser et préserver le patrimoine culturel.

La Commission a approuvé l'attribution au Centre International d'Etudes Pédagogiques (CIEP) d'une subvention régionale de **7 598,13€** pour la réalisation de missions préparatoires à l'élaboration d'un projet Interreg aux Comores et en Tanzanie.

